



Éducation française, l'heure de vérité

de Philippe Jamet
Presses des Mines (2018)

*recensé par
Jean-Philippe Delsol*

Philippe Jamet est directeur général de l'Institut Mines-Télécom, un établissement public. Pourtant, il défend le développement des écoles privées, la fin du monopole de la collation des grades, la sélection à l'entrée de l'université, le paiement de frais de scolarité par les étudiants... Il n'évoque pas le bon scolaire, mais son analyse est courageuse et très bien documentée.



Jean-Philippe Delsol est docteur en droit et licencié ès-lettres. Il travaille comme avocat fiscaliste et préside l'IREF (Institut de Recherches Economiques et Fiscales). Il a écrit une dizaine de livres et publie régulièrement des articles dans des magazines et journaux.

Ses derniers ouvrages sont : *Anti-Piketty* (travail en collaboration), *Libréchange*, 2015, *L'injustice fiscale ou l'abus de biens communs*, Desclée de Brouwer, 2016 et *Echec de l'Etat, Pour une société de libre choix*, Le Rocher, 2017.



Son analyse part du constat « que notre pays a, depuis longtemps, renoncé à donner du sens à son projet éducatif » (p.17). Il livre plusieurs indicateurs des déficiences de notre système éducatif, à commencer par les résultats PISA qui situaient la France en 2015 à un rang très moyen 26^e, 27^e et 19^e dans le classement général en mathématiques, sciences et lecture, avec une dégradation par le bas et une amélioration par le haut témoignant d'« une corrélation entre le milieu socio-économique et la performance scolaire parmi les plus marquées au sein de l'OCDE » (p.20). De nombreux facteurs concourent à ces tristes résultats, du peu de respect de la discipline à « la faible appétence des établissements pour le soutien tutorial aux enseignants » (p.20) en passant par le peu d'évaluation des enseignants et l'écoute quasi inexistante de l'avis des élèves et des parents. Cet échec est occulté par une progression factice des résultats du baccalauréat. Bien entendu, l'enseignement supérieur en subit les conséquences. Les taux de réussite à l'université baissent : en 2011, le taux moyen de réussite en licence à trois ans était de 27,2% et à quatre ans de 11,8%, soit 39% au total. « Un bachelier sur deux « à l'heure ou en avance » dans ses études obtient son diplôme de licence. Mais seulement un sur quatre ayant un retard d'un an et un sur sept ayant plus d'un an de retard » (p.24).

La France consacre pourtant des moyens financiers très importants à l'éducation, soit, en 2015, 118,3Md€ provenant de sources publiques et 29,5Md€ (20%) de sources privées. La dépense globale est à peu près la même en Allemagne pour un effectif scolaire équivalent. Mais l'Allemagne dispose de 780 000 éducateurs dans 52 400 écoles, collèges et lycées, tandis que la France en a 850 000 dans 63 500 établissements. « Les enseignants allemands gagnent le double de leurs collègues français, même après 10 ou 15 ans de carrière. L'écart ne se réduit qu'en toute fin de parcours, laissant subsister tout de même une différence de



50%. » (p.29) Les enseignants allemands n'ont pas des horaires plus longs, mais ils ont moins de personnels supports à leur disposition tandis qu'il y en a France 255 000, soit un pour 3,4 enseignants. Le système allemand est plutôt plus performant que le système français avec 42 prix Nobels sur la période 1967/2017 contre 24 à la France et des résultats PISA nettement meilleurs. Mais la France a conservé depuis la Révolution française un système centralisé et dominé par le public qui défend bec et ongles son monopole de la collation des grades, s'arroge la quasi-totalité des crédits publics¹ et ne fait que tolérer le privé à ses marges pour autant qu'il obéisse aux règles et suive les programmes arrêtés par le public. Pourtant, « le privé affiche des performances supérieures au public » (p.48) et le coût moyen d'un étudiant du supérieur était de 11 680€ par an en France en 2013 quand il était de 6 300€ dans les établissements supérieurs privés auxquels la loi, drapée dans sa vertu anachronique, interdit de prendre le nom d'universités. Outre la domination étatique, l'Éducation nationale est obsédée par un souci d'égalitarisme mal placé transformé en massification par la médiocrité. En définitive elle renonce « à l'égalité des chances au profit de l'égalité des parcours » (p.55).

En même temps l'Éducation nationale cultive le mythe du diplôme, fût-il dégradé.

¹ « Plus de 17% des étudiants du supérieur sont inscrits dans des établissements privés, mais seulement 0,3% des crédits budgétaires de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur » leur sont alloués... Ces crédits ont chuté de 15% entre 2012 et 2015. La collectivité publique consacre donc un peu moins de 200€ par étudiant du privé en moyenne, contre un peu plus de 11 000€ par étudiant du public et réalise ce faisant une économie de près de 4 milliards d'euros par an. » (p.51)



« Trop de responsables, politiques, administratifs, académiques, persistent à refuser les éventuels bienfaits de la concurrence dans la délivrance d'un service public de qualité à un coût optimisé et le déplacement de l'obligation de moyens vers l'obligation de résultats qui résulte de cette concurrence et de l'implication financière des usagers. Ce qui fait que la France continue à préférer, dans de nombreuses catégories, un service coûteux, peu efficient et insatisfaisant, pourvu qu'il soit délivré par une entreprise ou une organisation publique. » (p.47)

Pour défendre ce système dans lequel ils sont comme enfermés malgré ses succès, ses apologistes n'ont de cesse de jeter l'anathème sur l'université américaine qu'ils ne connaissent pas. Car Philippe Jamet souligne que l'université américaine a des offres publiques et privées relativement équilibrées et que le coût moyen d'une année universitaire aux États-Unis est en définitive proche du coût français. Il ajoute que « les universités américaines... sont plutôt moins discriminantes, toutes catégories confondues, que leurs homologues françaises. Il faut dire que 85% des étudiants de premier cycle (*bachelor*) y reçoivent une aide et que la péréquation des droits de scolarité permet de favoriser les étudiants à faibles revenus » (p.58).

Les maux de l'université française sont aussi dus à sa gouvernance livrée aux mains des élus du personnel et des étudiants, au statut des enseignants-chercheurs « conçus comme des rentes à vie et des zones de confort » (p.79), à une relation déphasée entre le monde de l'entreprise et celui de l'université...

Les solutions proposées sont diverses, mais Philippe Jamet insiste d'abord sur le fait que si les moyens sont suffisants, il faut les redéployer autour d'un principe unique à toute la chaîne éducative : « à tous les niveaux de sortie de l'éducation, la nation garantit l'excellence et l'insertion professionnelle... » (p.91). A dire vrai il paraît audacieux et inapproprié de garantir l'insertion



professionnelle – ce qui dit autrement voudrait garantir l’embauche – tant certains jeunes peuvent être hermétiques à toute entrée dans le monde du travail et la société ne peut tout au plus que leur offrir les meilleures chances de s’insérer. Mais ce que veut surtout dire l’auteur est qu’il faut « stopper la marche forcée et systématique vers le supérieur...au moyen de ‘soupapes d’excellence intermédiaires’ » (p.92). Son optique est de revaloriser les formations professionnelles aussi bien pour les jeunes susceptibles d’être orientés vers des filières professionnalisantes plutôt que d’être poussés vers des bacs inadaptés à leurs profils que pour les adultes qui doivent pouvoir bénéficier de formations continues diplômantes tout au cours de leur vie. C’est d’ailleurs le sens des réformes en cours en France, mais il reste beaucoup à faire : 40% des effectifs des établissements d’enseignement supérieur américains sont des adultes en formation continue diplômante. On en est très loin en France où il faudrait rééquilibrer la chaîne diplômante au profit des cycles courts et favoriser la formation continue. Car, il n’est pas nécessaire d’avoir de longues études pour entrer avec succès dans le monde du travail. « L’esprit entreprenant n’est pas nécessairement lié au diplôme, note Philippe Jamet. Les chiffres 2014 de l’INSEE montrent que 54% des créateurs d’entreprises détiennent au plus le baccalauréat, 37% n’ont pas le bac. » (p.46) Certes il faut relativiser : 95% des créateurs dans le numérique ont bac +5, et les diplômes peuvent aider à aller plus loin. Mais tous ne sont pas faits pour être coulés dans le même moule.

Philippe Jamet est prêt à inoculer des remèdes de cheval à l’éducation française. Il voudrait favoriser la liberté de recrutement des enseignants et la contractualisation de leur mandat, dans le supérieur il veut « mettre un terme au contrôle national des carrières par le CNU », partout sortir de la pédagogie dirigiste, permettre la diversité des parcours et la sélection à



l'entrée, faire contribuer les étudiants au coût de leurs études, pour les responsabiliser, et en même temps favoriser le soutien aux étudiants défavorisés et mettre en place un système de prêts, établir « une relation de service entre les enseignants et les étudiants et donc, en quelque sorte, un rapport de fournisseur à client » (p.104).

C'est une révolution bienvenue qu'il annonce. Elle est sans doute nécessaire pour être prêt à affronter un avenir qui pourra être très différent de notre environnement d'aujourd'hui et auquel notre système napoléonien centralisé ne saura pas répondre. Il faut penser déjà à « une université du nouveau millénaire sans cours ni amphis » (p.110), à ce qu'exigera une certaine généralisation de l'enseignement à distance (MOOCS)...

Philippe Jamet s'intéresse plus au supérieur, où il dirige un établissement, qu'au secondaire. C'est sans doute la raison pour laquelle il n'aborde pas la solution du bon scolaire pour introduire la diversité et la concurrence sans remettre en cause l'ouverture de l'école à tous. Il est peut-être trop optimiste en pensant possible de réformer l'Éducation nationale et l'université française de l'intérieur. Mais la concurrence, qu'il appelle de ses vœux, pourra être le choc auquel le secteur public sera bien obligé de réagir. A cet égard, l'ouvrage de Philippe Jamet pose, avec courage et pertinence, des jalons utiles pour faire évoluer le Mammouth.